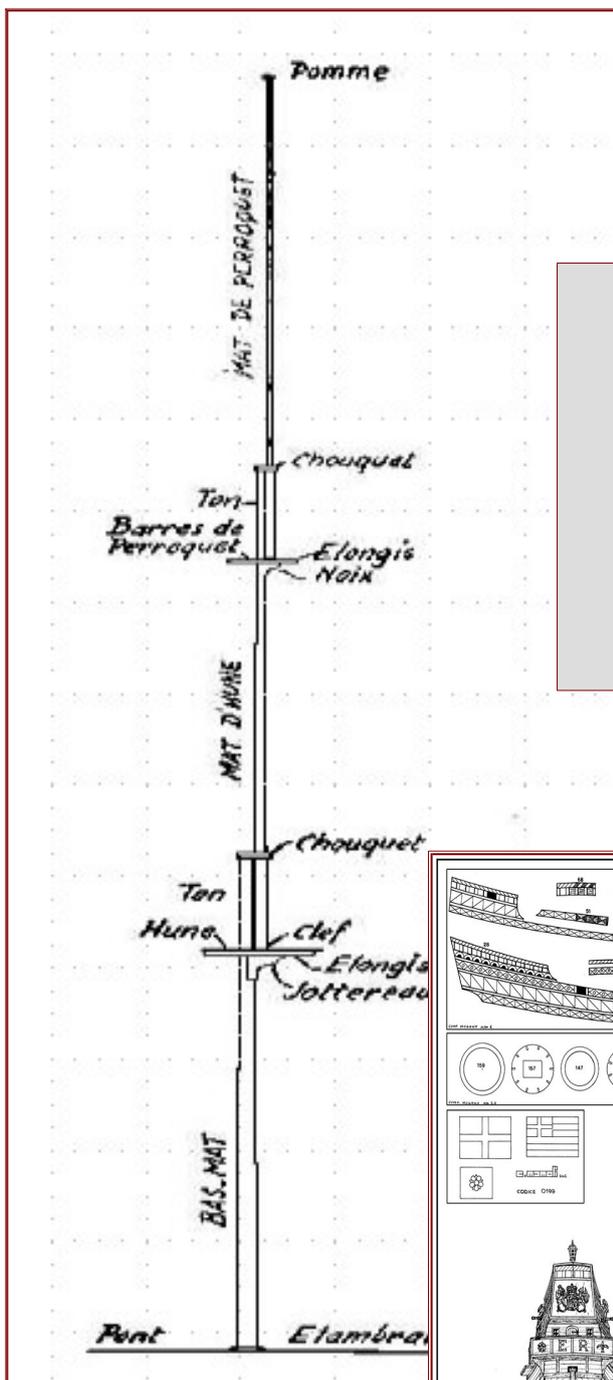


La mâture,
ses haubans et galhaubans,
ses étais

Extrait du glossaire de la marine.....2
 Poses les cadènes munies de leur cap de mouton...3
 Construction d'une hune.....4
 Les mâts.....5
 Le mâ d'artimon.....5
 Le grand mât.....6
 Le mât de Misaine.....7
 Le beaupré.....8
 Mâturation, son haubanage, ses étais.....9
 Plans des gréements.....9
 Haubans et enfléchures, Galhaubans , Étais.....10



GOLDEN HIND 3006

Extrait du glossaire de la marine

Haubans

Chaque partie du mât a ses propres haubans. On distingue donc :

- les bas-haubans : haubans de grand mât, de mât de misaine et de mât d'artimon, qui vont des cadènes des porte-haubans au capelage autour du ton du bas mât.
- les haubans de hune : de grand mât de hune, de petit mât de hune et de mât de perroquet de fougue.
- les haubans de perroquet, de perruche, des cacatois.

Galhaubans

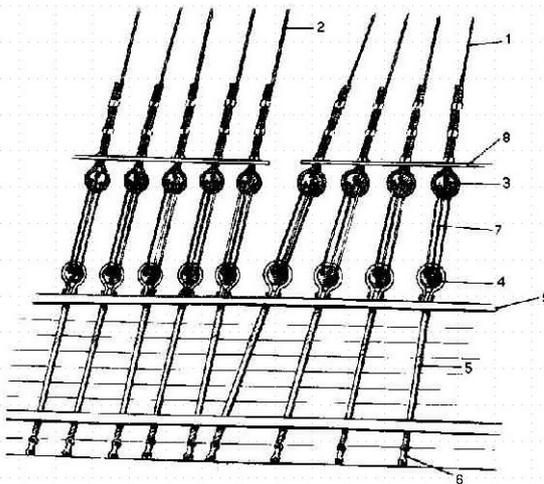
Filin de chanvre puis d'acier servant à tenir les mâts de hune et de perroquet, par le travers et vers l'arrière, et directement à partir en tête de mat. Constitue le gréement dormant. Ils sont capelés par-dessus les haubans et toujours alternativement de tribord à bâbord et font retour directement sur la muraille du navire, en arrière des bas-haubans. Cela permet une meilleure répartition des efforts du haubanage.

Rides

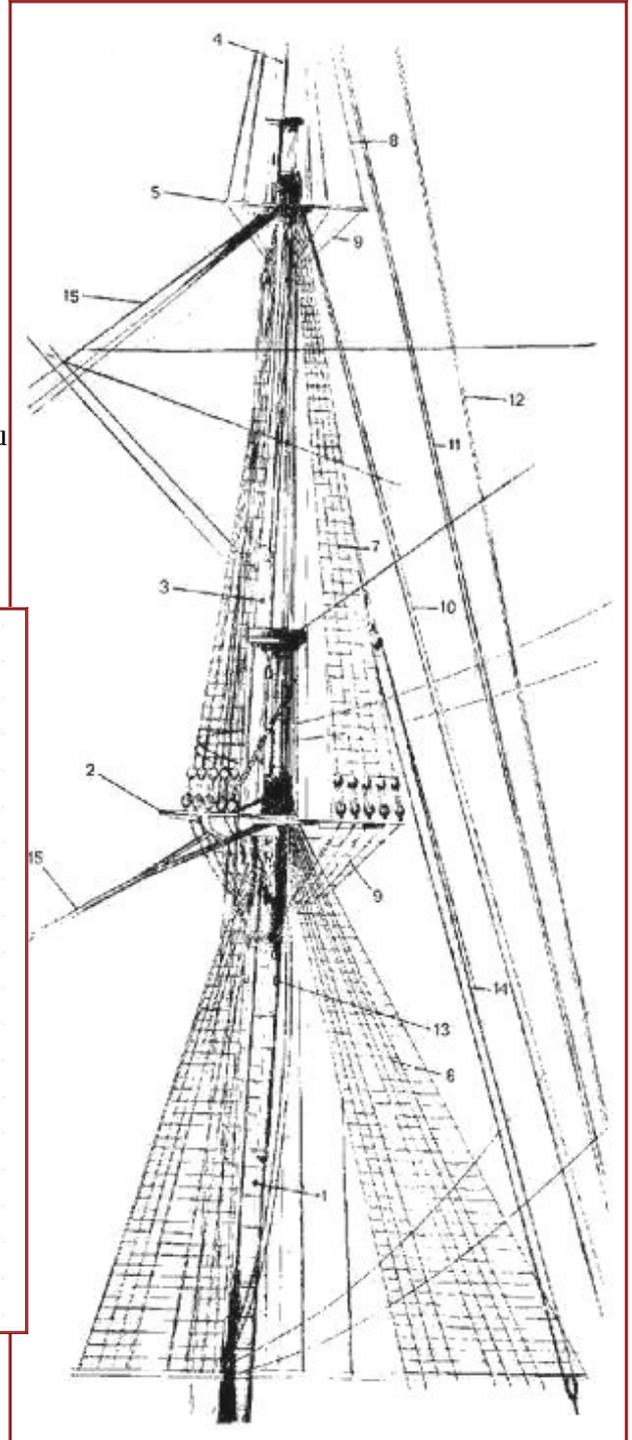
Filin dont la tension permet de raidir les haubans ou galhaubans. Elle unit le cap de mouton du hauban au cap de mouton de la cadène.

Cap de mouton et Cadènes

CAP-DE-MOUTON : Bloc de bois plat et rond percé de 2 ou 3 trous. Deux caps de mouton sont reliés entre eux par un cordage appelé la ride. En raidissant le palan ainsi formé on étarque les haubans au cadènes.



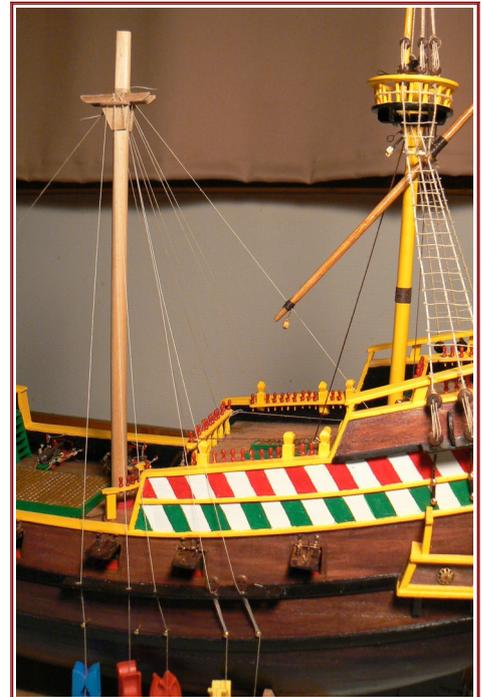
- 1 : Haubans
- 2 : Galhaubans
- 3 : Caps de mouton des haubans
- 4 : Caps de mouton des cadènes
- 5 : Cadènes
- 6 : Etriers
- 7 : Rides
- 8 : Quenouillettes



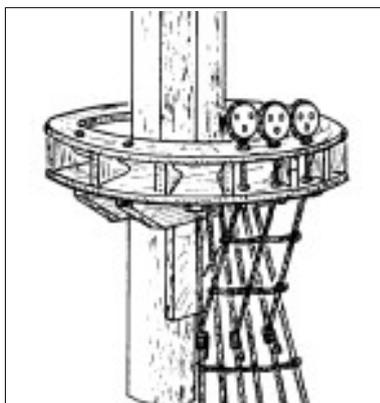
Poses les cadènes munies de leur cap de mouton



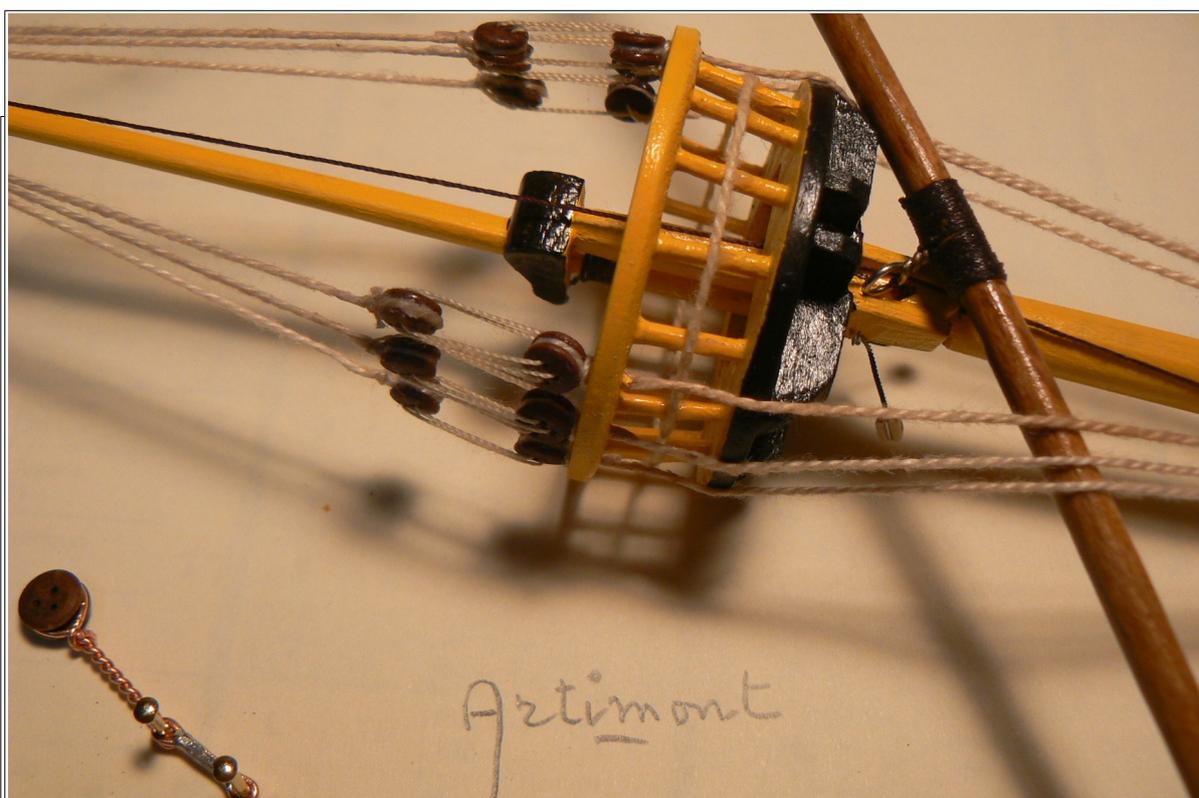
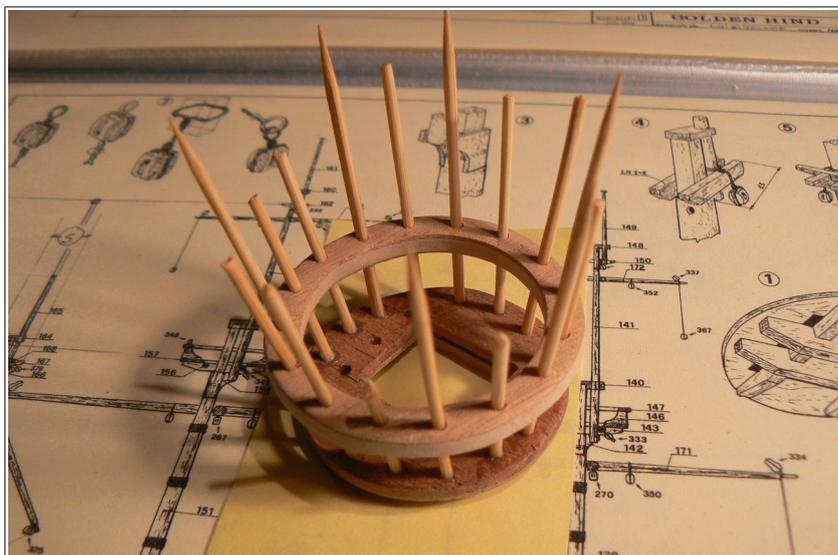
Les cadènes sont posées sur la muraille dès la présentation des ébauches des mâts en tenant compte de l'amure des haubans sur le mât et des sabords de la muraille



Construction d'une hune



Hune (W)



La hune d'Artimont

Les mâts

Le mât d'artimon

" 1. Mât le plus en arrière d'un voilier qui en comporte deux ou davantage.

Son rôle principal est de porter une ou plusieurs voiles permettant au navire de lofer, c'est à dire de remonter au vent.

" 2 Voile basse que porte ce mât. D'abord latine, elle devient aurique au début du 18ème siècle, puis brigantine, fin 18ème siècle, enverguée en bas, sur une bôme et en haut, sur une corne.

De haut en bas

Pomme de mât

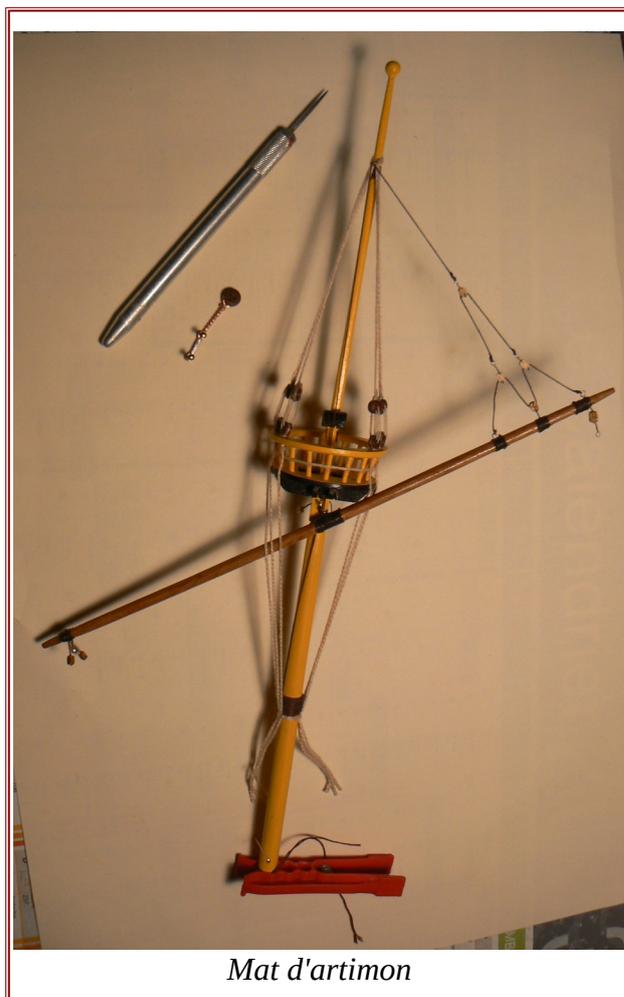
Mât de hune, Haubans de hune

La hune, ses cadènes et caps de mouton

Le mât d'artimon

La corne qui portera de la voile d'artimon

La manœuvre de la corne



Mat d'artimon



Le mât d'artimon, ses haubans et enfléchures

Le grand mât

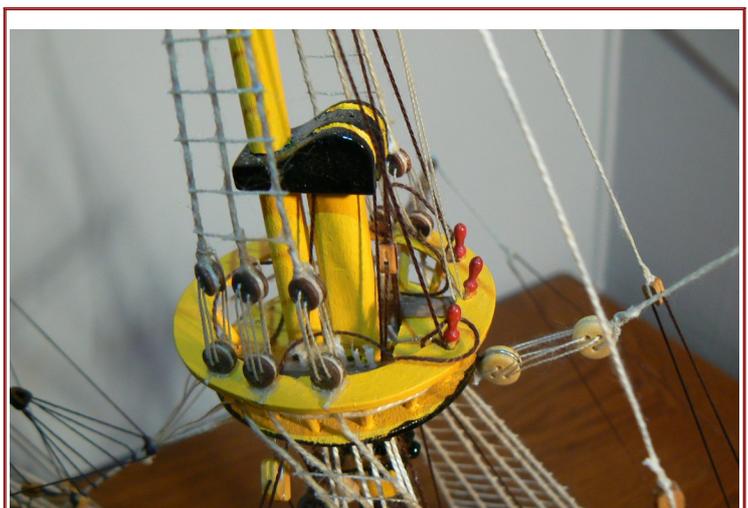


Le Chouquet

est la grosse pièce de bois en noir sur l'image. Elle permet de guider, en les laissant glisser, les deux câbles de support du mât de hune.

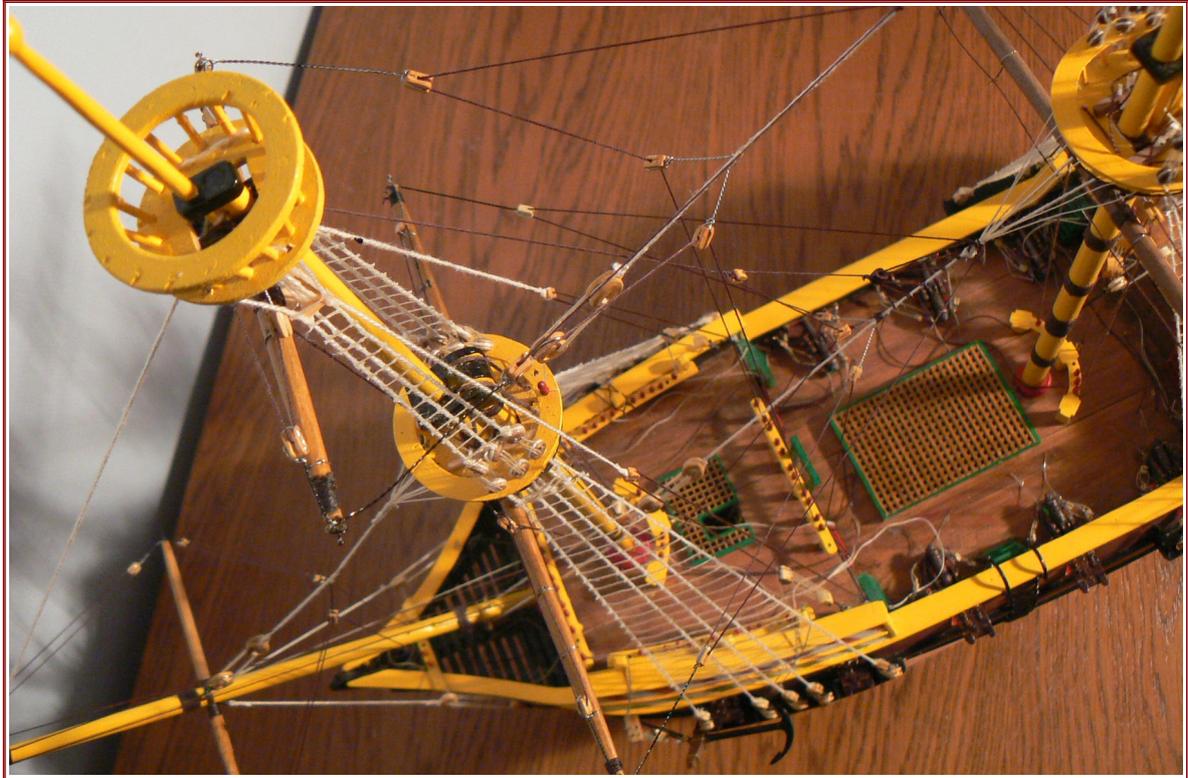
Ce dernier peut en effet être abaissé jusqu'au pont en cas et besoin puis remonté en place sur la hune.

Il y a également des chouquets sur le mât de misaine.



Jonction du grand mât et de son mât de hune

Le mât de Misaine



Remarquer qu'il y a deux hunes sur le **mât de misaine**.

La hune supérieure étant réservée à la vigie :

(**Vigie** : Marin posté sur la hune et chargé de veiller la terre, les récifs, les autres navires ...)

Chaque hune a son chouquet pour hisser/abaisser son mât de hune.

Ci-contre :
Vue du mât de misaine
qui traverse le pont
supérieur avant.

Le " pied de mât "
s'appuie en fond de cale
sur la quille.



Le beaupré

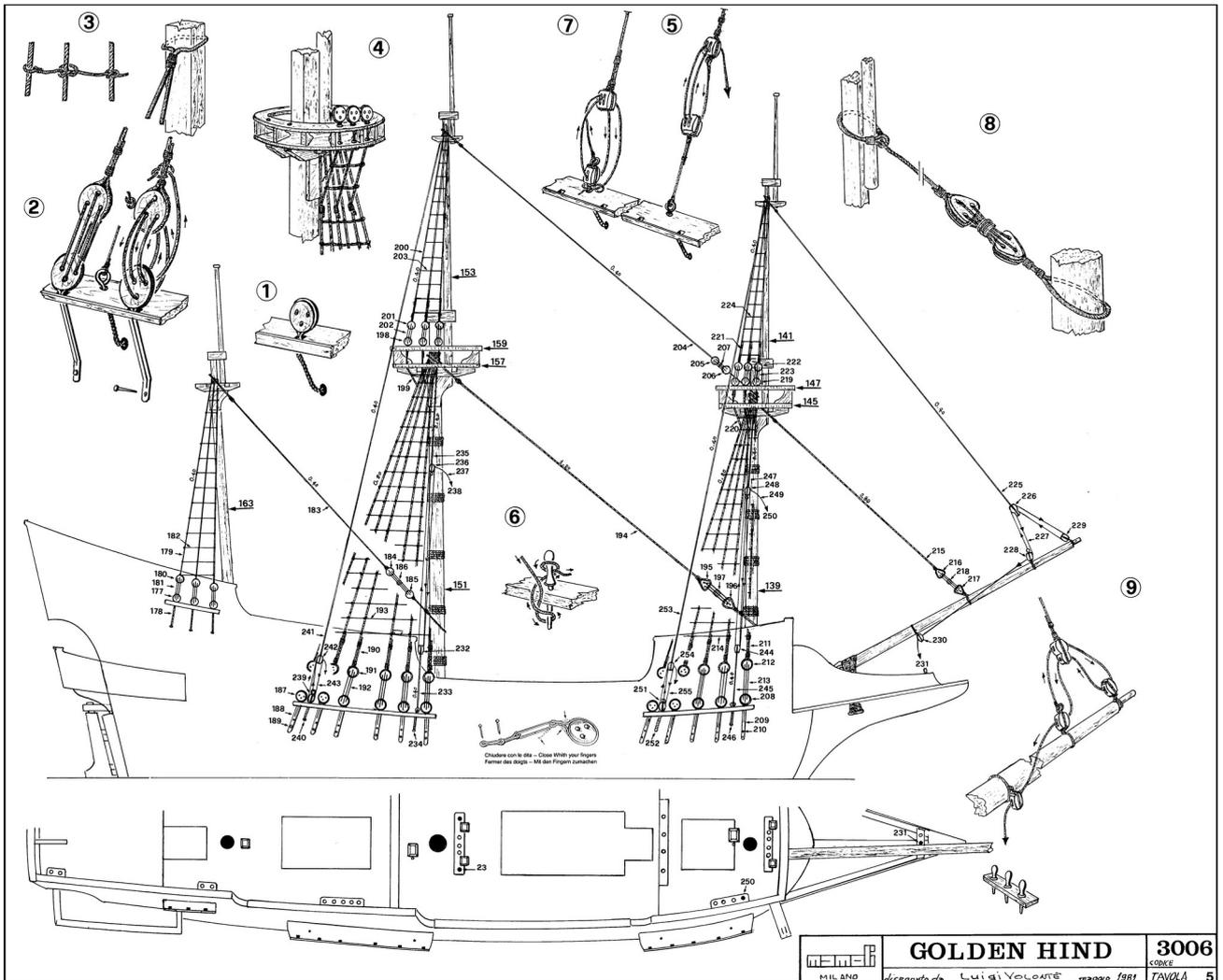
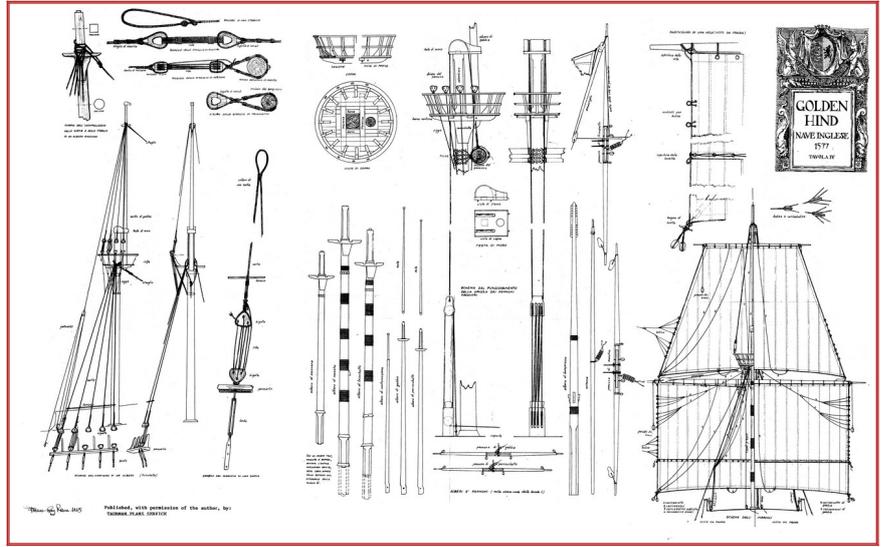


BEAUPRE : Mât placé obliquement à l'avant, plus ou moins incliné sur l'horizontale (20 à 25° pour les goélettes, brigantins du 18ème siècle et voiliers modernes et environ 36° pour les vaisseaux de ligne et galions). ...

Le beaupré doit d'être d'une longueur suffisante à l'intérieur de la coque et solidement fixé car il est le support de fixation des étais : cordage maintenant l'ensemble de la mâture dans le plan longitudinal du navire.

Mâturation, son haubannage, ses états

Plans des gréements



Haubans et enfléchures, Galhaubans , Étais

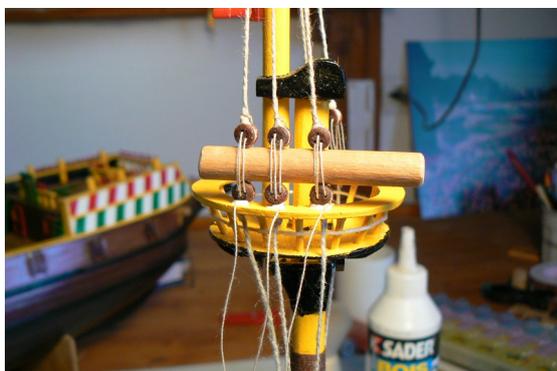
HAUBAN : Partie du gréement dormant, constituée de cordages (puis de filins d'acier au 19e siècle) servant à tenir les mâts sur les côtés.

Les haubans sont formés d'un cordage (ou d'un filin) passé en boucle fermée par un amarrage plat, qui viendra se capeler au niveau du ton du mât. Cette boucle est fourrée afin d'être protégée des frottements.

ENFLÉCHURES : Petite corde goudronnée disposés dans les haubans formant des échelons et permettant de monter en tête des mats et d'atteindre les hunes ou les vergues.

GALHAUBAN : Filin de chanvre puis d'acier servant à tenir les mâts de hune et de perroquet, par le travers et vers l'arrière, et directement à partir en tête de mat. Constitue le gréement dormant. Ils sont capelés par-dessus les haubans et toujours alternativement de tribord à bâbord et font retour directement sur la muraille du navire, en arrière des bas-haubans. Cela permet une meilleure répartition des efforts du haubanage.

ÉTAI : Câble ou cordage, partant du pont et reliant la tête du mat, destiné à consolider la tenue longitudinale d'un mât.





Suite vers

[La voilure](#)

ou

Retour à

[1/ Intro du cahier](#)

ou à

[L'accueil du site](#)